

LIMIDIS

Limiteur de Vitesse pour Véhicules type VU-légers et VP

LIMIDIS® est un produit assurant le bridage des véhicules.

La vitesse de consigne est prédéterminée et non modifiable par l'utilisateur. Les limitations possibles sont comprises entre 70 km/h et 130 km/h.

Nota : Nous consulter pour toute autre valeur de consigne de limitation.

PRINCIPE

LIMIDIS® se connecte entre la pédale d'accélérateur et le calculateur moteur. Une fois la vitesse de consigne atteinte, le limiteur s'active, la vitesse du véhicule est régulée par modification de l'information « Pédale d'accélérateur ».



FONCTIONNEMENT

Limitation

- Régulation activée lorsque le véhicule atteint la vitesse de consigne

Arrêt de la régulation

- Action sur le frein
- Baisse de la vitesse suivant une cause extérieure (côte importante, manque de puissance moteur, etc.)
- Relâchement de la pédale d'accélérateur *et* baisse de la vitesse

Option

- Un voyant s'allume lorsque le limiteur est actif



CARACTERISTIQUES

Compatibilité

- Information vitesse fréquentielle
- Pédales électriques (capteurs résistifs ou à effet Hall)

Logiciel / Matériel

- Tension d'alimentation générale 12 V
- Re-paramétrage logiciel possible de la vitesse de limitation

Qualification EMC-ESD

- Conforme aux spécifications automobiles
- Conforme à la réglementation 95/94/